

République Française
**Commune de
GRESSWILLER**
(Département du Bas-Rhin)
☎ : 03.88.50.00.29.
☎ : 03.88.48.77.81.



Compte - rendu des délibérations

Nombre de membres afférents
au Conseil Municipal **15**
Nombre de Conseillers
en exercice **15**
Nombre de Conseillers
présents ou représentés **15**

du CONSEIL MUNICIPAL
Séance du Lundi 17 octobre 2011
Sous la Présidence de :
Monsieur Jean-Louis WIETRICH, Maire

Membres présents :

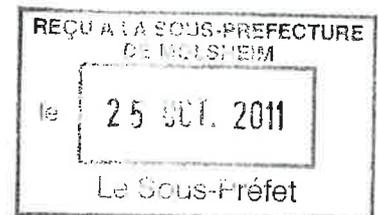
MM. les Adjoins : Jean-Sébastien SCHELL - Jean-Luc CHAVANNE – Pierre THIELEN,
Mmes et MM. les Conseillers Municipaux : Roger SCHAEFFER - Martin KLOTZ – Julien
MULLER - Rémy KAISER – Nilangela KREMPP - Virginie GASSLER –
Gérard DIOM – Christian FRIEDRICH - Michel REMINIAC - Jean-Luc
JULIEN - Cathie KRUST.

Conformément aux dispositions de l'article L. L.2121-15 du Code Général des Collectivités
Territoriales (CGCL), le Conseil Municipal **désigne à l'unanimité** M. Christian FRIEDRICH,
Secrétaire de Séance,

M. Gérard DIOM, Conseiller Municipal rejoint l'assemblée au début du 2^{ème} point inscrit à l'ordre du
jour.

Point 1 : Approbation du compte-rendu du Conseil Municipal du 26 septembre 2011
N° 91/11.

Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré,
et voté par
13 Voix POUR et
1 Voix ABSTENTION
DECIDE



d'approuver le compte-rendu de séance du Conseil Municipal du
26 septembre 2011.

Point 2 : Service Départemental Incendie et de Secours : affaire ex - SIVU
N° 92/11.

Le Conseil Municipal,
VU la proposition du S.D.I.S. (Service Départemental d'Incendie et de Secours)
d'appliquer une contribution unique de transfert aux communes de l'ancien SIVU
de Molsheim dans l'optique d'un règlement amiable du contentieux entre les
communes membres de l'Ex-Sivu du Centre de Secours Principal de Molsheim et
le S.D.I.S.,

VU le tableau détaillant le contenu du compromis,

OUÏE l'exposé conjoint de M. le Maire et de M. Jean-Sébastien SCHELL, 1^{er} Adjoint
au Maire, précisant au Conseil Municipal l'historique et le déroulement du
contentieux,

**Après en avoir délibéré,
et voté par
13 Voix POUR et
1 Voix ABSTENTION
1 Voix CONTRE,
DECIDE**

- 1- **d'approuver** la proposition de contribution unique de transfert calculé sur la base de la contribution de transfert SIVU + CPI la plus basse (soit 14,67 € par habitant.
- 2- **de s'acquitter** de l'intégralité des sommes dues relatives à l'ancien SIVU correspondant à la période de 2007 à 2010 dont le montant total s'élève à 15.574,21 € résultant des montants comme suit :

✓ Année 2007 :	5.090,24 €
✓ Année 2008 :	5.151,83 €
✓ Année 2009 :	5.332,14 €
✓ Année 2010 :	payée
- 3- **de prendre acte** que les présentes décisions deviendront effectives à la condition sine qua non que l'ensemble des communes concernées approuvent la proposition de contribution unique.
- 4- **de transmettre** la présente délibération à :
 - Madame la Sous-Préfète de l'Arrondissement de Molsheim,
 - Monsieur le Président du S.D.I.S. du Bas-Rhin
 - Madame la Trésorière de Mutzig.

**Point 3 : Gestion 2011 : Subvention exceptionnelle pour classe de découverte
N° 93/11.**

Le Conseil Municipal,

VU la demande du 29 septembre 2011 de l'Ecole Elémentaire René SCHICKELE de Mutzig sollicitant une subvention communale permettant d'atténuer la charge financière incombant aux parents des élèves de leurs classes de CE2 et CM1 qui participeront à une classe de découverte du 4 au 8 juin 2012 à Muttersholtz – deux jeunes de Gresswiller sont concernés,

M. JULIEN Jean-Luc, Conseiller Municipal, quitte l'assemblée et ne prend pas part au vote

**Après en avoir délibéré
et voté à l'unanimité
DECIDE**

- 1° - **d'allouer** une subvention exceptionnelle de 15,00 € par élève soit au total 30,00 € qui seront payés à l'Ecole Elémentaire René SCHICKELE de Mutzig compte 6574 – Rubrique « Divers »
- 2° - **d'autoriser** M. le Maire ou l'un des Maires – Adjointes d'établir le mandat correspondant
- 3° - **de notifier** la présente à :
 - Mme la Trésorière de Mutzig,
 - Mme la Directrice de l'Ecole Elémentaire René SCHICKELE de Mutzig

Pour extrait conforme



Le Maire,

Jean-Louis WIETRICH

Annexe au compte-rendu des délibérations du Conseil Municipal du 17 octobre 2011**Point 9 : Divers****Permis de conduire et autres :**

Le Conseil Municipal dans son ensemble demande à M. le Maire de faire le nécessaire pour que les agents du service technique concernés fassent le permis poids lourds avec remorque (permis ETG ET EC) ainsi que les formations CACES (perfectionnement à la conduite des nacelles)

Patrimoine foncier :

Monsieur le Maire demande aux conseillers présents de s'exprimer sur le devenir du patrimoine foncier :

- ✓ M. KAISER Rémy, Conseiller Municipal précise qu'il convient de dissocier les terrains situés à la pointe de la rue de Rosenwiller et ceux situés entre les rues des Vosges et du Docteur Schweitzer bien qu'ils soient tous en zone UB. Ils n'ont pas forcément la même valeur vénale du fait de leur implantation et de leur configuration topographique
- ✓ M. Christian FRIEDRICH évoque la possibilité de créer un espace commercial pavillonnaire dans le cadre d'un réaménagement foncier des terrains situés entre les rues des Vosges et du Docteur Schweitzer comportant les parcelles communales